

## Les élus tiennent à la qualité des services de proximité



Les élus tiennent à la qualité des services de proximité

Jeudi matin, Didier Dupront, président de la Communauté de communes du Grand Armagnac (CCGA), Jean-Michel Augré, président de l'OTTGA, et Marie-Ange Passarieu, vice-présidente de la CCGA, se sont retrouvés au siège social de la Communauté à Cazaubon, puis ils se sont rendus au siège de l'office de tourisme et du thermalisme du Grand Armagnac.

Après avoir salué et félicité le personnel qui travaillait en ce jour férié, les trois élus ont profité de l'occasion pour faire le point sur les différentes décisions adoptées par l'assemblée communautaire.

Les trois élus ont tout d'abord exprimé la volonté unanime des élus communautaires qui est de maintenir, développer et financer des services de proximité et de qualité.

Didier Dupront a rappelé les compétences assumées par la communauté de communes historique, puis l'arrivée en 2010 de nouvelles communes qui, à leur tour, ont transféré leur compétence en matière de voirie. Elles ont ensuite ajouté celles d'Enfance-Jeunesse, action sociale, tourisme, lutte contre la grêle, fourrière, syndicat de rivière et Gers numérique, ainsi que les cotisations aux PETR et SCOT.

« Ce transfert de compétences a soulagé le budget des communes qui n'ont plus à payer ces charges, et réalisent ainsi de sérieuses économies ; et ce sont bien sûr les plus grosses communes qui ont gagné le plus.

À titre d'exemple, les dépenses pour l'Enfance-Jeunesse de la CCGA sont de 1 850 000 euros par an : si moins de la moitié concerne l'ancienne Communauté de communes, le million supplémentaire à la charge de la CCGA, permet à Eauze, Gondrin et Castelnau d'Auzan, les seules qui finançaient des actions en la matière, de retrouver de substantielles ressources avec les économies ainsi réalisées. Nous aurions pu limiter les dépenses en ne créant que deux lieux d'accueil, mais les élus ont fait le choix d'offrir un service de qualité et de proximité avec huit sites répartis sur l'ensemble du territoire.

Nous avons aussi choisi d'augmenter au maximum la capacité de la crèche d'Eauze (construite par la commune avant transfert). Suite à la demande de cette commune, les élus communautaires ont voté à l'unanimité la création de deux postes nécessaires aux 5 places supplémentaires, alors même que c'est un coût pour les contribuables des 25 communes de la CCGA.

En créant ces emplois, on ne réalise pas d'économie évidemment, mais si on supprime ces postes, c'est la qualité du service qui en pâtit.

De même, le CIAS nous coûte 330 000 euros pour les 84 000 heures qui permettent de maintenir les personnes âgées à leur domicile : c'est un choix assumé. Ces services, nous les voulons au plus près des habitants.

Au sujet de l'Office de tourisme communautaire, on aurait pu centraliser sur Cazaubon, mais dans l'intérêt des usagers, des professionnels et des touristes, nous avons maintenu les sites de Gondrin, Eauze et Cazaubon. La volonté des élus communautaires est de maintenir et développer la qualité des services, pour répondre le mieux possible aux besoins de la population.

Pour que le haut débit soit accessible partout (la fibre optique seulement pour Eauze, Cazaubon, Castelnau-Labarrère, Gondrin et Bretagne), la contribution de la CCGA paye environ 90 000 euros/an pendant 20 ans.»

Les trois élus ont ensuite rappelé la solidarité des communes qui prévaut dans chacune des décisions prises, comme par exemple en matière de voirie :

«Sur l'enveloppe voirie annuelle, plus de 300 000 € ont été consacrés à la route du Pajot à Eauze, qui nécessitait d'importants travaux de réfection. Quatorze communes ont accepté de passer leur tour afin qu'Eauze bénéficie de ces gros investissements.»

Jean-Michel Augré a conclu en abordant l'OT communautaire :

«Ce service va très bien. Tout le monde a bien compris l'intérêt de travailler ensemble, à commencer par les hôtesses qui forment une belle équipe. Nous avons un très bon partenariat avec les Thermes de Barbotan, ainsi qu'avec les prestataires des 25 communes qui ont presque tous adhéré à cette dynamique.

Nous travaillons de concert avec le PETR, le Département (CDTL) et la Région (CRT). Nous avons aujourd'hui des moyens de promotion sans précédent.

La principale ressource financière provient des touristes et curistes qui payent la taxe de séjour, entièrement reversée à l'OTTGA pour améliorer l'accueil et l'information. Cet outil économique est aujourd'hui essentiel au territoire uni »